

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 30 novembre 2020 en session ordinaire.

Ouverture de la séance à 19h30

Présents : ABRIAT Fabian, : BASTIDE Estelle, CHAUVET Marie-Odile, COLLOT Sébastien, FIORITO Samuel, LABORDERIE Nathalie, LAFFONT Eric, LASSALLE Caroline, Christian MOURIAU, NASCIMBEN Sandrine, VIGUIE Stéphanie.

Représentés : -

Absents : -

A l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du dernier conseil Municipal ;
- Délibération transfert de gestion des CEE au SDE 82 : Travaux bâtiments communaux éclairage public / Convention de partenariat pour le transfert et la valorisation des certificats d'économie d'énergie (4ème période 2018-2021) ;
- Délibération révision prix et durée des concessions au cimetière, cas particuliers : tombes sans concession répertoriées ;
- Divers.

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil Municipal.

Approbation du dernier compte rendu du Conseils municipal du 12/11/2020.

2. Délibération transfert de gestion des CEE au SDE 82 : Travaux bâtiments communaux éclairage public / Convention de partenariat pour le transfert et la valorisation des certificats d'économie d'énergie (4ème période 2018-2021).

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que lorsque la commune engage des travaux d'amélioration des performances énergétiques sur des équipements et bâtiments de son patrimoine, il est possible d'obtenir des certificats d'économies d'énergie (CEE) introduit par la loi d'orientation énergétique de juillet 2005.

Ce dispositif précise que pour des opérations standardisées, la commune peut bénéficier de CEE délivrés par le Ministère en charge de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Pour déposer un dossier au Registre National et obtenir les CEE, il est nécessaire d'atteindre le seuil des 50 GWhcumac. Ces certificats peuvent ensuite être valorisés et représenter une ressource financière.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démarche de mutualisation du SDE 82 mise en place en 2012, destinée à organiser un groupement de collecte des CEE auprès de ses adhérents, et propose aux membres du Conseil Municipal :

- De désigner le SDE 82 « Tiers Regroupeur » des CEE au sens de l'article 7 du Décret n°2010-1664 du 29 novembre 2010 relatif aux CEE, jusqu'à la fin quatrième période nationale fixée au 31 décembre 2021, date définie selon l'article 2 du décret n°2019-1320 du 9 décembre 2019 codifié à l'article R221-1 du code de l'énergie ;
- D'approuver la Convention relative au transfert et à la valorisation des certificats d'économies d'énergie au SDE 82 ;
- D'autoriser le Maire à signer tous documents à intervenir dans ce cadre et notamment la Convention de partenariat pour le transfert et l'attestation de cession des CEE établies entre la commune et le SDE 82.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De désigner le SDE 82 « Tiers Regroupeur » des CEE au sens de l'article 7 du Décret n°2010-1664 du 29 novembre 2010 relatif aux CEE, jusqu'à la fin quatrième période nationale fixée au 31 décembre 2021, date définie selon l'article 2 du décret n°2019-1320 du 9 décembre 2019 codifié à l'article R221-1 du code de l'énergie ;
- D'approuver la Convention relative au transfert et à la valorisation des certificats d'économies d'énergie au SDE 82 ;
- D'autoriser le Maire à signer tous documents à intervenir dans ce cadre et notamment la Convention de partenariat pour le transfert et l'attestation de cession des CEE établies entre la commune et le SDE 82.

3. Délibération révision prix et durée des concessions au cimetière, cas particuliers : tombes sans concession répertoriées.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de réviser les tarifs et la durée des concessions au cimetière.

En effet, actuellement le prix est fixé à 200 € (dont 25 € de frais d'enregistrement) pour une durée illimitée (perpétuelle).

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- FIXE le prix des concessions cimetière comme suit :

- Pour les tombes en terrain commun, proposition aux familles de l'achat de la concession à l'ancien tarif soit à perpétuité 6 m² :

| | |
|------------------------------------|-----------------|
| - Montant de la concession Commune | 175.00 € |
| - Frais d'enregistrement | 25.00 € |
| Soit un total de | 200.00 € |

- Pour les tombes en terrain commun, proposition aux familles de l'achat de la concession à l'ancien tarif soit à perpétuité 3 m² :

| | |
|------------------------------------|-----------------|
| - Montant de la concession Commune | 75.00 € |
| - Frais d'enregistrement | 25.00 € |
| Soit un total de | 100.00 € |

- Pour les concessions à venir, à compter du 1er janvier 2021 :

- Perpétuité : 6 m² : 400 € :

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| Montant de la concession Commune | 375.00 € |
| - Frais d'enregistrement | 25.00 € |
| Soit un total de | 400.00 € |

- Perpétuité : 3 m² : 250 € :

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| Montant de la concession Commune | 225.00 € |
| - Frais d'enregistrement | 25.00 € |
| Soit un total | 250.00 € |

- 50 ans : 6 m² : 250 € :

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| Montant de la concession Commune | 225.00 € |
| - Frais d'enregistrement | 25.00 € |
| Soit un total de | 250.00 € |

- 50 ans : 3 m² : 125 € :

| | |
|----------------------------------|----------|
| Montant de la concession Commune | 100.00 € |
|----------------------------------|----------|

- Frais d'enregistrement

25.00 €

Soit un total de

125.00 €

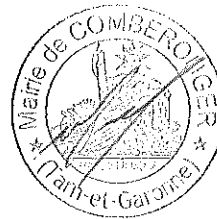
4. Divers.

/

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 21h00

Le Maire

Christian MOURIAU



Les Conseillers municipaux :

ABRIAT Fabian

BASTIDE Estelle

CHAUVET Marie-Odile

COLLOT Sébastien

FIORITO Samuel

LABORDERIE Nathalie

LAFFONT Eric

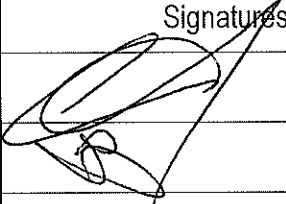


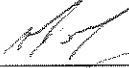
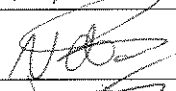
LASSALLE Caroline

NASCIMBEN Sandrine

VIGUIE Stéphanie

Feuille de présence à signer

Conseil municipal du : 30/11/2020

| Noms & Prénoms des Présents | Signatures |
|-----------------------------|--|
| ABRIAT Fabian |  |
| BASTIDE Estelle | |
| CHAUVET Marie-Odile | |
| COLLOT Sébastien |  |
| FIORITO Samuel |  |
| LABORDERIE Nathalie |  |
| LAFFONT Eric | |
| LASSALLE Caroline |  |
| MOURIAU Christian |  |
| NASCIMBEN Sandrine |  |
| VIGUIE Stéphanie |  |

